

> RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU ET ADRESSE DU STAGE

VVF La Turballe
Boulevard de la Grande Falaise
44420 La Turballe
Tél : 02 40 62 81 65



DATES ET HORAIRES

Accueil des participants **le jeudi 26 octobre 2017** à partir de **10h00**.
Ouverture du stage **le jeudi 26 octobre** à **14h00**.
Fermeture du stage **le dimanche 29 octobre** à **11h00**.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité du stage comprennent l'accès à toutes les conférences, séances de pratique et lieux d'accueil. (règlement par chèque à l'ordre de la FFHY ou par virement)

- Participation au stage : **295 €**
- Participation au stage / non adhérent : **327 €**

HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement comprennent : la chambre, les repas du jeudi midi au petit déjeuner du dimanche - le linge de toilette est fourni.
(règlement par chèque à l'ordre de la FFHY ou par virement)

Hébergement : **202 €** / chambre double

RESTAURATION

La restauration est assurée par le centre VVF La Turballe.

INSCRIPTION : voir bulletin ci-joint.

ACCÈS

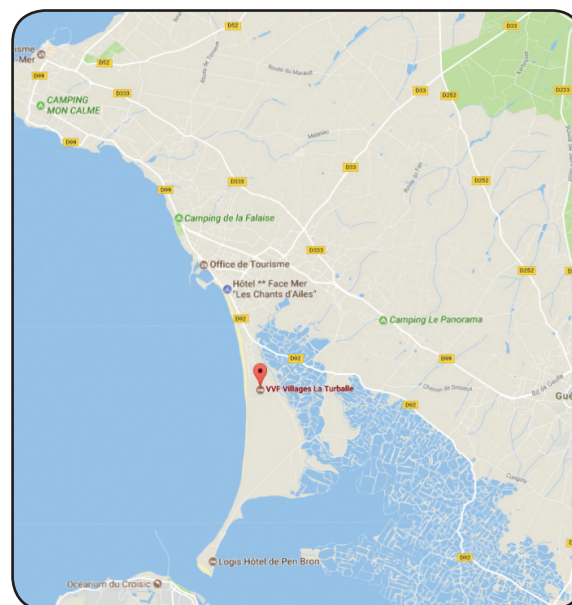
En train : Gare SNCF de La Baule / Escoublac (à 13km du village).

En voiture : Depuis Nantes : Prendre la N165 en direction de Pornic puis la N171 en direction de Saint Nazaire. A proximité de Saint Nazaire, prendre la D123 en direction de la Baule-Escoublac puis la D99 en direction de La Turballe .

> PLAN

LIEU ET ADRESSE DU STAGE

VVF La Turballe
Boulevard de la Grande Falaise
44420 La Turballe
☎ 02 40 62 81 65



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE Hatha Yoga**

Inscription

Camille SIMSEK

7 rue de Plaisance - 75014 Paris

☎ 01 45 44 48 43 - ✉ camille.simsek@ffhy.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE Hatha Yoga

« L'enseignement du yoga traditionnel »

Fondée par Shri Mahesh

STAGE DE SPÉCIALISATION



« *Hatha Yoga - Femme enceinte* »

Du 26 au 29 octobre 2017

LA TURBALLE (44)

Brochure et bulletin téléchargeables sur :
www.ff-hatha-yoga.com

Association loi 1901, déclarée à la préfecture de Police sous le n°W751014265
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 44664 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
SIRET : 30214866300032 - Code NAF : 9499Z

> CONFÉRENCES

- **Swamini UMANANDA**
Responsable de Chinmaya Mission France
« *L'art d'être parent* »
- **Mireille Joséphine GUÉZENNEC**
Indianiste
« *Déeses de l'Inde et l'énergie divine féminine (Shakti)* »
- **Chantal HÉRAULT**
Sage-Femme - Professeur de la FFHY
« *Étude des fonctions de l'organisme féminin pendant les périodes pré et post-natales* »
« *Le périnée féminin* »
« *La pratique du pranayama et du Yoga Nidra pendant la grossesse* »
- **Elisabeth RAOUL**
Sage-Femme - Sophrologue - Professeur de la FFHY
« *Les 7 clés d'or de la femme enceinte et 5 ajustements pour garder son corps en bon état* »
« *Bouleversements psychiques éclairés par l'art* »
« *La théorie des samskaras - Évolution et maturation spirituelle* »

> ATELIERS

- **Nina GUÉNEAU**
- **Auréliе GUILLOT**
- **Chantal HÉRAULT**
- **Elisabeth RAOUL**
- **Françoise VOUAUX**

> PRATIQUES

- **Chantal HÉRAULT**
- **Dominique MALIGNER**
- **Brigitte NEVEUX**
- **Elisabeth RAOUL**
- **Françoise VOUAUX**

> PROGRAMME

Sous la direction de la présidente Brigitte Neveux, ce stage de spécialisation se déroulera du **jeudi 26 octobre 2017 à 14h00 au dimanche 29 octobre 2017 à 11h00**. Il a comme objectif d'approfondir les connaissances et compétences personnelles des participants dans les domaines de la pratique du yoga, ainsi que de la philosophie et la culture indienne.

Il abordera plus particulièrement **le yoga prénatal**.

Au cours de ce stage alterneront des conférences dispensées par divers intervenants, des séances de pratique de Hatha Yoga spécialisées et classiques. Elles seront conduites par des enseignants d'expérience reconnue. Des plages horaires seront consacrées à des ateliers d'échanges.



PROGRAMME JOURNALIER INDICATIF



- 06h30 : Pratique posturale
- 08h15 : Pause / Petit-déjeuner
- 09h00 : Conférence spécialisée
- 10h45 : Pratique spécialisée
- 12h30 : Pause / Déjeuner
- 14h30 : Conférence spécialisée
- 16h15 : Pratique ou conférence
- 17h30 : Pratique ou conférence
- 19h15 : Dîner / Pause
- 20h15 : Ateliers / Soirée culturelle

SOIRÉE CULTURELLE
Samedi 28 octobre à 20h15
Film de Michel DESSALES
« Rencontre avec de Vénérés Saints Hommes »

Ce programme est non contractuel. Ce programme peut-être sujet à des modifications.
Le détail journalier sera communiqué sur le lieu de stage.

> CONDITIONS GÉNÉRALES

- **INSCRIPTION AU STAGE**
Date limite d'inscription : **Lundi 16 octobre 2017**
Après cette date et au plus tard le **20 octobre 2017**, consulter le secrétariat de la FFHY. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Règlement à l'inscription :
(à l'ordre de la FFHY)

295 € pour les adhérents

327 € pour les non adhérents

- **RÉSERVATION DE L'HÉBERGEMENT**
Procéder au règlement de **202 €** pour une chambre double (montant total de l'hébergement en pension complète). Possibilité de payer par chèque à l'ordre de la FFHY ou par virement bancaire (voir n° IBAN sur le bulletin d'inscription).

- **ANNULATION DE PARTICIPATION / DÉSISTEMENT**

Toute annulation de participation au stage et à l'hébergement doit être faite par écrit et **uniquement au secrétariat de la FFHY**.

- **Stage** : pour toute annulation/désistement avant le **20 octobre 2017** la somme de **32 €** sera retenue comme frais administratifs de dossier, le reste du montant versé, soit **263 €** sera remboursé. En cas d'annulation après le **20 octobre 2017**, le remboursement sera de **50%** de la somme versée (263€). Aucune dérogation ne sera accordée.

- **Hébergement** : en cas d'annulation après le **20 octobre 2017**, aucun remboursement ne sera effectué et le règlement sera conservé intégralement pour l'indemnisation de l'hébergeur par la FFHY.

Remarque : Les personnes domiciliées à l'étranger peuvent effectuer leur règlement par virement européen SEPA (contacter directement le secrétariat de la FFHY à ce sujet).

- **ANNULATION DE PARTICIPATION / DÉSISTEMENT**
Les informations demandées dans le bulletin d'inscription sont indispensables pour la bonne organisation du stage et pour la gestion interne de la FFHY.
En aucun cas, elles ne seront communiquées à des tiers.